



Action Carte Postale en Front commun

Chères et chers collègues,

Le 15 décembre, marque le triste anniversaire de l'imposition, par une loi spéciale, des conditions salariales et des conditions de travail à plus d'un demi-million d'employés de l'État.

Pour souligner cet événement et surtout pour réitérer notre volonté que le gouvernement respecte son obligation de négocier de bonne foi et avec diligence, tous les membres du Front commun SISP, CSN et FTQ sont invités à signer une carte indiquant qu'ils ne souhaitent pas revivre cette situation.



Le 15 décembre 2005, le gouvernement du Québec imposait, par une loi spéciale, les conditions salariales et les conditions de travail à plus d'un demi-million d'employés de l'État. Dans quelques mois, ce décret sera renouvelé. Je ne veux pas revivre cette situation.

(nom)

(Titre d'emploi)

Mon employeur et le gouvernement respectent leur obligation de bonne foi et avec diligence. Pour l'année 2010, nous obtenons un nouveau contrat de travail négocié qui nous met fin à l'érosion de notre pouvoir d'achat et qui nous apporte de véritables améliorations de nos services publics.

Remettez cette carte à vos représentants et à vos représentants syndicaux avant le vendredi 4 décembre 2009.



Toutes les cartes signées seront par la suite diffusées à l'occasion d'une activité régionale symbolique organisée par les différentes composantes du Front commun qui se déroulera entre le 7 et le 17 décembre 2009. Cette activité vise également à rappeler qu'il ne reste plus que quelques mois avant l'échéance de nos conventions collectives, le 31 mars 2010. À l'aube de cette nouvelle année 2010, nous voulons un nouveau contrat de travail négocié qui nous permettra de mettre fin à l'érosion de notre pouvoir d'achat et pavera la voie à des améliorations véritables de nos services publics. Le syndicalisme, c'est la force des membres et les négociations passent par l'établissement d'un rapport de force. Serez-vous un membre actif en signant cette carte postale qui vous concerne ou regarderez-vous passer la parade? La participation de chacun d'entre vous est non seulement importante, mais essentielle. C'est grâce à votre participation active que les objectifs fixés pourront être atteints. Dans la semaine du 30 novembre, veuillez S.V.P signer votre Carte Postale et la remettre à votre délégué syndical, avant 14h00 mardi le 1 décembre.

Syndicalement,

Jean-François Labonté

Coordonnateur et porte-parole
pour la négociation 2010
SEPB-Québec, section locale 578

SEPB-Québec, section locale 578, 5885 Auteuil, Brossard J4Z 1M9, Téléphone :
(450) 550-6578, fax : (450) 550-6577 Courriel : sepb578@videotron.ca